

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE MONTARGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS
MONTARGOIS

Membres en exercice :	68	DÉLIBÉRATION N°	07/2021
Membres présents :	48		
Nombre de pouvoirs :	7	SÉANCE DU	16 février 2021
Nombre de votants :	55		
Date de convocation :	08 février 2021		
Date d'affichage :	17 février 2021		

Le seize février deux mil vingt-et-un à dix-huit heures, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Socio-Culturelle de Cepoy en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes et MM.

3CBO : BETHOUL Christophe (Visioconférence), BURON Jocelyn, CHEVALIER Jean-Luc (Visioconférence), CORBY-GUÉNÈE Catherine, GAUDY Christophe (Visioconférence), HAMON Stéphane, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine (Visioconférence).

CCCFG : BOUTRON Thierry (Visioconférence), COUTEAU Evelyne (Visioconférence), JOBET Yohan (Visioconférence), MALET Jean-Jacques, MARTIN Valérie, MARTINON Pierre, MAUFRAS Michel, ROBINEAU Isabelle (Visioconférence), De WILDE Florent (Visioconférence).

CC4V : BERNARD Françoise, BERTHAUD Jean, DHAMS Héliène, FACY Joël, LAMIGE-ROCHE Chantal, LARCHERON Gérard (Visioconférence), NÉRAUD Frédéric.

AME : BASCOP Valérie (Visioconférence), BILLAULT Jean-Paul, BOUQUET Christophe, BOUSCAL Fabrice, CARNEZAT Marie-Laure, CHARLES Valérie, CLERET Benjamin, COULON François, DEMAUMONT Franck, DESRUMAUX Vincent, DIGEON Benoît (Visioconférence), DUCHENE Jean-Marie, DUPATY Gérard, FAURE Cyril, GUÉRIN Régis, JOLIVET Thierry, De LAPORTE Héliène (Visioconférence), LEON Fabien, MASTYKARZ Catherine (Visioconférence), MOUTAUX Corinne, TOURATIER Claude, TERRIER Charles (Visioconférence), VAREILLES Philippe (Visioconférence), WEBER Édouard.

ASSOCIÉS : MME. GABORET Jalila, Conseillère Régionale (Visioconférence) ; MME. BEAUDOIN Marie-Laure, Conseillère Départementale ; M. GRANDPIERRE Alain, Conseillé Départemental (Visioconférence) ; MME. MELZASSARD Corinne Conseillère Départementale ; MME. BEAUPÈRE Émeline, Technicienne référente Régionale ; M. RICHOMME Antoine, Technicien référent Départemental.

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes et MM.

3CBO : DUPUIS Thierry, FOLLET Philippe.

CCCFG : MOREAU Philippe.

CC4V : GADOIS Céline, LEROY Angélique.

AME : BOURILLON Christian, CHRISTODOULOU Alexis, GABORET Grégory, GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, GAILLARD Michel, GODEY Eric, LAVIER Jean-Charles, LELIÈVRE Gérard, PRUNEAU Hiba.

Associés : De CREMIERS Christelle, Vice-Présidente Régionale.

POUVOIRS : M. CHRISTODOULOU Alexis a donné pouvoir à M. DEMAUMONT Franck, M. DUPUIS Thierry a donné pouvoir à M. NÉRAUD Frédéric, MME. GADOIS Céline a donné pouvoir à MME. DHAMS Héliène, M. LAVIER Jean-Charles a donné pouvoir à M. BOUQUET Christophe, M. LELIÈVRE Gérard a donné pouvoir à M. GUÉRIN Régis, MME. LEROY Angélique a donné pouvoir M. BERTHAUD Jean, M. MOREAU Philippe a donné pouvoir à MME MARTIN Valérie

Secrétaire de séance : MME. BERNARD Françoise, Communauté de Communes des Quatre Vallées

PARTENARIAT AVEC ENEDIS DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Monsieur le Président,

RAPPELLE que le PETR Gâtinais montargois est cours d'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Dans ce cadre, de nombreux partenaires institutionnels et locaux sont associés aux travaux du territoire.

INDIQUE que Enedis, créée le 1^{er} janvier 2008 sous le nom d'ERDF, est le gestionnaire du Réseau Public de Distribution d'Électricité sur sa zone de desserte exclusive, conformément aux dispositions de l'article L. 111-52 du code de l'énergie.

À ce titre, Enedis est au cœur des enjeux de la transition énergétique, puisqu'aujourd'hui 95 % des énergies renouvelables sont connectées au réseau de distribution, qui doit par ailleurs s'adapter aux nouveaux types de consommation, tels que les véhicules électriques (selon l'hypothèse de 2 millions de véhicules électriques à horizon 2030).

Dans le même temps, Enedis se doit de garantir une solidarité territoriale en lien avec une optimisation nationale du réseau de distribution.

Enedis se veut enfin au cœur des enjeux d'innovation, qu'il s'agisse du déploiement des compteurs Linky ou de la quinzaine de démonstrateurs Smart-Grids qu'elle pilote actuellement.

Pour toutes ces raisons, Enedis s'inscrit pleinement dans la dynamique des PCAET, lesquels doivent contribuer à renforcer la solidarité entre les territoires à travers les réseaux de distribution d'énergie.

Dans cette perspective, Enedis souhaite accompagner les projets par une prise en compte concertée des problématiques liées au réseau public de distribution d'électricité qu'elle gère (le renforcement du réseau constituant une contre-référence pour la finalité recherchée) en particulier par une localisation optimale des sites de production et de consommation au regard des enjeux liés à leurs raccordements.

PROPOSE d'établir un partenariat entre ENEDIS et le PETR Gâtinais montargois qui aurait pour objet de définir les modalités d'accompagnement du PETR par Enedis, en sa qualité de gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, dans l'atteinte des objectifs territoriaux de transition énergétique fixés dans le cadre de son projet de PCAET.

Ce partenariat se concrétiserait à travers une convention qui viserait principalement à encadrer les échanges d'informations entre les deux parties afin de faciliter l'atteinte des objectifs fixés par le PETR en procédant à l'identification, à la réalisation et à la valorisation des actions menées conjointement par les deux parties.

Elle permettrait, dans le strict respect des missions de chacune des deux parties, de cadrer les mises à disposition d'expertise pour réaliser des études nécessaires à l'élaboration du diagnostic et à l'éclairage technico-financier des plans d'actions imaginés par le PETR pour une prise de décision efficiente.

Un projet de convention de partenariat a été défini (cf. document en annexe).

PROPOSE de décliner ce partenariat à travers une convention spécifique qui aurait pour objet de définir les modalités techniques, juridiques et financières de la communication, par Enedis au PETR Gâtinais montargois, de données cartographiques à moyenne échelle des réseaux publics de distribution d'électricité concernant le territoire du PETR Gâtinais montargois aux fins d'élaboration du PCAET.

Un projet de convention de partenariat concernant la transmission de ces données cartographiques a été défini (cf. document en annexe).

Ce service de mise à disposition de données est gratuit.

Il est proposé à l'assemblée de,

ADOPTER le principe de mise en œuvre d'un partenariat entre ENEDIS et le PETR Gâtinais montargois dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

ADOPTER les termes de la convention établissant ce partenariat

ADOPTER les termes de la convention de partenariat spécifique à la transmission des données cartographiques

AUTORISER le Président à signer tous les documents afférents à ce partenariat

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOPTER le principe de mise en œuvre d'un partenariat entre ENEDIS et le PETR Gâtinais montargois dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

ADOPTER les termes de la convention établissant ce partenariat

ADOPTER les termes de la convention de partenariat spécifique à la transmission des données cartographiques

AUTORISE le Président à signer tous les documents afférents à ce partenariat

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,
Frédéric NERAUD



